
Norme internationale



7059

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Caprolactame à usage industriel — Détermination de l'absorbance à la longueur d'onde de 290 nm

Caprolactam for industrial use — Determination of absorbance at a wavelength of 290 nm

Première édition — 1982-12-01

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7059:1982](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aafce6cc-7f44-4de6-bbe2-cbd42cf78df4/iso-7059-1982>

CDU 661.733 : 543.422

Réf. n° : ISO 7059-1982 (F)

Descripteurs : produit industriel, caprolactame, essai, détermination, absorbance, spectrophotométrie.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 7059 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 47, *Chimie*, et a été soumise aux comités membres en juillet 1981.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

	ISO 7059:1982	
Afrique du Sud, Rép. d'	Egypte, Rép. arabe d'	Philippines
Allemagne, R.F.	France	Pologne
Autriche	Hongrie	Roumanie
Belgique	Inde	Royaume-Uni
Brésil	Italie	Suisse
Chine	Mexique	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. de	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Corée, Rép. Dém. p. de	Pays-Bas	URSS

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cette Norme internationale a également été approuvée par l'Union internationale de chimie pure et appliquée (UICPA).

Caprolactame à usage industriel – Détermination de l'absorbance à la longueur d'onde de 290 nm

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode spectrométrique pour la détermination de l'absorbance; à la longueur d'onde de 290 nm, du caprolactame à usage industriel.

2 Principe

Mesurage spectrométrique de l'absorbance d'une solution aqueuse à 50 % de caprolactame, à la longueur d'onde de 290 nm.

3 Réactifs

Au cours de l'analyse, utiliser uniquement de l'eau distillée ou de l'eau de pureté équivalente.

4 Appareillage

Matériel courant de laboratoire, et

4.1 Spectromètre d'absorption moléculaire pour l'ultra-violet, équipé d'une lampe à hydrogène ou au deutérium.

4.2 Deux cuves en quartz, de 1 cm d'épaisseur au minimum.

5 Mode opératoire

5.1 Prise d'essai et préparation de la solution d'essai

Peser, à 0,1 g près, 50 g de l'échantillon pour essai, les dissoudre dans 50 ml d'eau et homogénéiser.

5.2 Détermination

5.2.1 Mesurages spectrométriques

Remplir l'une des cuves (4.2) avec la solution d'essai (5.1) et l'autre cuve avec de l'eau.

Effectuer les mesurages spectrométriques à l'aide du spectromètre (4.1) réglé à la longueur d'onde de 290 nm, après avoir ajusté l'appareil au zéro d'absorbance par rapport à l'eau.

5.2.2 Contrôle des absorbances des cuves

Remplir les deux cuves utilisées pour les mesurages (5.2.1) avec de l'eau et mesurer l'absorbance de chaque cuve à la longueur d'onde de 290 nm.

L'une des cuves sera lue comme «zéro» car elle aura été utilisée pour ajuster l'appareil au zéro d'absorbance.

NOTE — La différence entre les absorbances mesurées ne doit pas dépasser 0,003.

6 Expression des résultats

L'absorbance à la longueur d'onde de 290 nm, exprimée par rapport à un parcours optique de 1 cm, est donnée par la formule

$$\frac{(A_1 - A_0)}{l}$$

où

A_0 est la correction due à la différence entre les absorbances des cuves (voir 5.2.2);

A_1 est l'absorbance (5.2.1) de la solution d'essai (5.1);

l est l'épaisseur, en centimètres, de la cuve.

7 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- identification de l'échantillon;
- référence de la méthode utilisée;
- résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- compte rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme internationale, ou de toutes opérations facultatives.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7059:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aafce6cc-7f44-4de6-bbe2-cbd42cf78df4/iso-7059-1982>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7059:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aafce6cc-7f44-4de6-bbe2-cbd42cf78df4/iso-7059-1982>